

Paris, le 23 mars 2011



DELEGATION NATIONALE CFDT / LCL

15 Rue Feydeau - 75002 PARIS / BC 315.51
Tél. 01.42.95.11.80 / 10.57 - Fax : 01.42.95.10.55

Adresse Lotus : cfdt_delegation-nationale/Unités_Sociales/DRH/CLY
Internet : www.cfdt-lcl.org

Rémunération de la Performance Commerciale : bilan 2010

La Direction vient de réunir les Organisations syndicales pour leur présenter le bilan 2010 de la RPC. Chacun pourra ainsi se situer par rapport à son métier...

Les salariés à temps partiels, défendus depuis plusieurs mois par la CFDT, commencent enfin à voir leur temps de travail pris en compte et leurs objectifs (points IPC) mis en conformité !

Toute une série de mesures correctives ont été prises, en 2010, dans ce sens. Globalement, le montant de RPC distribué en 2010 est, selon la Direction, en progression de 5,9%, sauf pour les plateformes téléphoniques où celui-ci reste au niveau de distribution 2009.

Ce qui donne par métier :

		2009	2010				2010	Var cumul	Var € cumul
		Yc CAPEX	T1	T2	T3	T4	Cumul 4 ^{ème} Trim	2010/2009	2010/2009
Fonctions Accueil	C. d'accueil & Att. Co	803€	171€	169€	163€	356€	858€	6,9%	55€
Volants	Equippers volants	1017€	238€	264€	271€	324€	1098€	7,9%	81€
Conseillers	Conseillers Part	3425€	736€	718€	715€	1452€	3621€	5,7%	196€
	Conseillers Privés	4628€	1182€	1051€	992€	2154€	5379€	16,2%	751€
	Conseillers Pro	4618€	1094€	1040€	944€	2070€	5148€	11,5%	531€
	Collaborateurs BP	3941€	677€	594€	535€	2126€	3952€	0,3%	11€
DA	DA<=3 UTP	4744€	1070€	1029€	1016€	2210€	5326€	12,3%	582€
	DA>3 et <7 UTP	5254€	1182€	1121€	1077€	2410€	5790€	10,2%	537€
	DA>= 7 UTP 1 Adj Co DGA	5386€	1219€	1183€	1103€	2417€	5921€	9,9%	535€
	Toutes les fonctions	3061€	685€	652€	629€	1373€	3339€	9,1%	279€

Temps partiels

Les interventions répétées de **la CFDT** ont obligé la Direction à prendre des dispositions concrètes en 2010 afin de respecter temps de travail effectif et dimensionnement des objectifs commerciaux.

Elles se sont traduites par 3 types d'actions correctives :

- ❖ **Confirmation des points IPC**, auquel cas la hiérarchie devait le justifier.
- ❖ **Diminution immédiate des points IPC** sur la base de l'écart constaté.
- ❖ **Confirmation des points IPC**, mais **attribution**, en fin d'année, **d'un nombre de points complémentaire** pour neutraliser l'écart constaté ou versement d'ajustements.

Pour information, ces derniers ajustements ont concerné 388 salariés pour un montant total de 105 484 € comme présenté ci-dessous par la Direction :

Données	2010				Total 2010
	T1	T2	T3	T4	
Nombre collaborateurs	79	55	45	209	388
Somme ajustements	17 901 €	13 159 €	7561 €	66 863 €	105 484 €
Moyenne ajustements	227 €	239 €	168 €	320 €	272 €

Bien entendu, pour **la CFDT**, tout ne s'arrête pas en 2010. **La CFDT** continuera à être vigilante sur le respect de l'équité temps de travail effectif / dimensionnement des objectifs commerciaux.

**On vous aurait « oublié » ?
Rapprochez-vous de votre délégué CFDT local !**

----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ -----

Je souhaite adhérer à la CFDT

Nom : Prénom :

Unité d'affectation :

N° de téléphone :

Signature :

**A retourner soit : à la Délégation Nationale CFDT au 15 rue Feydeau - 75002 Paris
soit à votre Délégué Syndical CFDT (coordonnées disponibles sur www.cfdt-lcl.org)**